

PLUS FORTS
ENSEMBLE

STRONGER
TOGETHER



NÉGOCIATION AVEC LE CONSEIL DU TRÉSOR Il faudra être patients

Une série de rencontres s'est tenue la semaine dernière avec le Conseil du Trésor.

Sachant que le gouvernement est maintenant soumis à la «convention de transition», puisque l'élection a été déclenchée le 11 septembre dernier, l'employeur n'a pas de véritable mandat à la table de négociation. La convention transitoire stipule que les ministères doivent limiter leurs dépenses et les changements de politique jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement.

Il est évident que les élections fédérales ralentiront nos négociations et l'employeur a signalé au comité de négociation qu'il n'y aurait pas beaucoup de progrès tant que le gouvernement ne formerait pas un nouveau cabinet après les élections.

L'employeur n'a pas proposé de date future pour nos négociations d'ici la prochaine année, mise à part une date convenue en octobre. Bien que votre comité de négociation soit prêt et disposé à s'asseoir pour discuter de nos revendications, il n'y aura du progrès que si le mandat de l'employeur est clair. Nous devons donc faire preuve de patience.

L'employeur a également informé le comité de négociation qu'il avait de nouveau ré-organisé son équipe de négociation et que nous recevions, encore une fois, un autre négociateur pour gérer notre dossier. Ce sera le troisième négociateur du Conseil du Trésor qui nous sera attribué, après seulement trois réunions de négociation. Nous avons exprimé notre mécontentement quant à notre capacité à faire avancer nos discussions alors que l'autre côté de la table change constamment.

Fixer les dates de nos futures négociations est devenue une priorité, mais l'employeur n'a convenu que de 4 rencontres entre octobre et juin 2020. Nous avons, bien sûr, indiqué que les négociations étaient notre priorité et que nous étions disposés à discuter à nouveau des dates futures, une fois que le négociateur aura défini son ordre du jour.

Nous savons que certains syndicats ont achevé leurs négociations avec le Conseil du Trésor et qu'ils ont tous obtenu à peu près la même offre, soit environ 8% sur 4 ans. Ces offres ne correspondent certainement pas aux demandes des membres d'UCCO-SACC-CSN et au mandat que ces derniers ont confié au comité de négociation.

Nos demandes sont très différentes et c'est pourquoi nous ne voulons pas régler à la hâte. Nous prendrons le temps nécessaire pour parvenir à une entente satisfaisante.

Rappelez-vous que nos 3 priorités concernant notre régime de retraite, nos congés annuels et notre salaire.

Votre comité de négociation UCCO-SACC-CSN

